



Communiqué de presse

Le CHU de Reims certifié par la Haute Autorité de Santé, sans aucune condition ni réserve

Reims, le 26 Avril 2023

Le Centre Hospitalier Universitaire de Reims vient d'être certifié par la Haute Autorité de Santé (HAS) pour les quatre prochaines années. Après les centres hospitaliers de Montmirail et Epernay, il est ainsi le troisième établissement de la Direction commune à obtenir cette certification.

Dans son rapport définitif, la HAS a délivré au CHU de Reims le label « Qualité des soins confirmée », avec un score de plus de 91 % de conformité sur les 131 critères d'évaluation.

Une visite de grande ampleur

Ce résultat fait suite à une visite de 10 experts-visiteurs en novembre dernier. Ceux-ci sont allés à la rencontre de plus de **900 professionnels** et **44 patients**, dans **117 unités de soins**.



La certification est une procédure d'évaluation externe obligatoire d'un établissement de santé, menée par des professionnels indépendants mandatés par la Haute Autorité de Santé. Elle est réalisée tous les quatre ans en vue d'éclairer les patients et professionnels par une appréciation indépendante sur la qualité des prestations fournies par l'établissement de santé.



CONTACT PRESSE : Perrine DESTENAY - Chargée de communication événementielle et Relations presse

pdestenay@chu-reims.fr - 06 22 94 00 48

CHU DE REIMS, 45 rue Cognacq-Jay 51092 Reims Cedex

Suivez l'actualité du CHU sur



Communiqué de presse

Le CHU de Reims certifié par la Haute Autorité de Santé, sans aucune condition ni réserve

Un résultat possible grâce à des équipes mobilisées !

« Ces résultats mettent à l'honneur tous les professionnels de l'établissement, engagés 365 jours par an et 24 heures sur 24 auprès de nos patients et de leurs proches. »

Laetitia Micaelli-Flender, Directrice Générale du CHU de Reims

« A travers cette certification, c'est la mobilisation quotidienne des professionnels du CHU qui est reconnue. Avec la perspective du Nouvel Hôpital et la démarche continue d'amélioration de la qualité des soins de notre établissement, c'est l'assurance pour les patients du territoire de bénéficier de prises en charge toujours de plus haut niveau. »

Pr Carl Arndt, Président de la Commission Médicale d'Etablissement (CME) du CHU de Reims

Le Centre Hospitalier Universitaire de Reims est certifié. Vous pouvez consulter le rapport de certification du CHU sur le site de la Haute Autorité de Santé en cliquant [ICI](#).



CONTACT PRESSE : Perrine DESTENAY - Chargée de communication événementielle et Relations presse
pdestenay@chu-reims.fr - 06 22 94 00 48
CHU DE REIMS, 45 rue Cognacq-Jay 51092 Reims Cedex

Suivez l'actualité du CHU sur     